

Le parlement du futur

La défiance de la société civile à l'égard des gouvernants trouve en partie ses racines dans le fonctionnement actuel de nos institutions. À partir de la réforme majeure du non-cumul des mandats, Cécile Untermaier, forte de son expérience, propose de penser autrement le rôle de député, tant dans sa circonscription qu'au niveau national.

Impartialité et proximité, telle est la devise qui doit inspirer les représentants du peuple pour inventer de nouvelles manières de faire de la politique, pour rendre compte de leur action et prendre en compte la voix citoyenne.

Renforcer la déontologie, introduire le tirage au sort dans un Sénat rénové, instaurer un référendum à l'initiative des députés et créer un droit gouvernemental – autant de propositions soumises à l'opinion publique, qui participent à l'édification du « Parlement du futur ».



Cécile Untermaier est députée de Saône-et-Loire et vice-présidente de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République.

Jean-François Kerléo est maître de conférences en droit public à l'Université Jean Moulin Lyon 3.

ISBN : 979-10-302-0044-7



9 791030 200447 2016-X

15 €

Copyright photo : Gilles Dufour



Le parlement du futur

Cécile Untermaier

Cécile Untermaier

Avec la collaboration de Jean-François Kerléo

Le parlement



du futur

Préface de Claude Bartolone

